

La Branche BJOC rejoint AGEFOS PME

La Branche BJOC (Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Cadeau) a signé le 1^{er} juillet dernier un avenant conventionnel désignant AGEFOS PME pour gérer les contributions formation de ses entreprises, indique la Fédération Française BJOC (Bijouterie, Orfèvrerie, Cadeau, Diamants et Perles) dans un communiqué publié le 12 septembre 2011.

La Fédération se réjouit du consensus de l'ensemble des organisations syndicales autour d'un accord qui « *répond parfaitement aux exigences particulières que la profession s'était fixées, notamment dans la dynamique de projets GPEC en cours de négociation* ».

Une exigence de service de proximité

La Branche a fait le choix de l'expertise du leader français de l'accompagnement des PME-TPE en matière d'emploi et de formation afin de soutenir le développement de ses entreprises et sécuriser les parcours professionnels et les compétences des salariés, ce qui a été le leitmotiv de la Commission Patronale et des Organisations Syndicales au sein de la CNPEFP.

Dès le 1er janvier 2012, AGEFOS PME sera opérationnel pour l'ensemble des entreprises de la BJOC et mettra à leur disposition l'offre de services de proximité dont il dispose tout en garantissant un pilotage national des fonds, l'optimisation des financements et un système d'information efficace.

Un plan de communication sera lancé dans les prochains jours afin de sensibiliser les entreprises et organiser les premiers rendez-vous avec les antennes territoriales AGEFOS PME.

Les entreprises pourront bénéficier d'accompagnements techniques et financiers de la part du nouvel OPCA dans une dynamique de soutien et de développement des compétences des salariés de la branche

Une branche industrielle de la filière du luxe

La branche BJOC représente environ 2854 entreprises, 9101 salariés. TPE-PME, artisans, grands groupes du luxe, ateliers plusieurs fois centenaires, la BJOC représente toute la diversité et la richesse d'une activité industrielle de renommée internationale. Confrontée à une concurrence étrangère de plus en plus forte, elle s'appuie sur un dispositif de formation initiale et continue bien développé pour favoriser le développement des entreprises et renforcer les compétences des salariés.

La Fédération française BJOC regroupe l'Union Française BJOP, la Chambre Syndicale Nationale BOCI (Bijouterie Fantaisie, Bijouterie Métaux Précieux, Orfèvrerie, Cadeaux, Industries qui s'y rattachent) ainsi que la FNAMAC (Fédération Nationale Artisanale des Métiers d'Art et de Création). Elle constitue le cadre dans lequel se déroulent les discussions et les négociations collectives avec les partenaires sociaux au sein de la CPNEFP.